

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7410852601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7410852601>

Cette annonce a été mise en ligne le **13 juin 2025** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



CESSION FONDS ARTISANAL

Suivant acte reçu par Maître Marion DURAND, notaire au sein de la SELARL ACT é CONSEIL (ANGERS 49100, 2 rue Auguste Gautier), le 2 juin 2025, enregistré au SPFE de Maine-et-Loire le 5 juin 2025 – 4904P01 2025 N 01482, A été cédé par :

Monsieur Michel Luc Marie DELESSARD (SIREN 329 851 588), et Madame Martine Hélène Germaine DUPRÉ, demeurant à BOUCHEMAINE (49080) 16 rue de Port Boulet LA POINTE,

A :

La société BOULE ANGE, SAS au capital de 1.000,00 €, siège : ANGERS (49100), 11 rue Jacques Bordier, SIREN 942 243 031 - RCS ANGERS,

Le fonds artisanal de boulangerie-pâtisserie sis à BOUCHEMAINE (49080), 16 rue du Port Boulet, connu sous le nom Boulangerie-pâtisserie de la Pointe.

Prix de cession : SOIXANTE-TROIS MILLE EUROS (63 000,00 EUR) :

- éléments incorporels : 43 170,00 EUR,
- matériel : 19 830,00 EUR.

Date du transfert de propriété et de l'entrée en jouissance : 2 juin 2025.

Publication requise par les parties.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des

insertions prévues par la loi, en l'office notarial où
domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex